

Aujourd'hui, on reproche à certaines municipalités ou à la population en général de ne pas élaborer suffisamment de projets ou de ne pas établir de protection suffisante contre la pollution.

Comment est-il possible pour ces municipalités de bâtir des usines d'épuration des eaux, compte tenu de leurs dettes actuelles.

La motion à l'étude est de nature à suggérer au gouvernement d'appliquer une politique créditiste visant à l'émission de dollars supplémentaires, ainsi que de certains dividendes. Il faut faire certaines réserves à ce sujet. Il faut—j'en conviens avec l'honorable ministre du Revenu national—se bien protéger contre la possibilité d'une inflation plus grande.

De toute façon, compte tenu de la position financière des municipalités et des provinces, je me demande comment on pourra s'en sortir, si le gouvernement fédéral ne fait pas suffisamment d'efforts pour accorder certains crédits supplémentaires, afin de permettre aux provinces et aux municipalités de faire face à des obligations qui sont imminentes et nécessaires.

Il est bien entendu que les municipalités sont toujours intéressées à des projets d'urgence. Est-il possible, financièrement, à ces municipalités et à ces provinces de continuer à s'administrer au rythme que nous avons connu depuis dix ans? Je pense que non.

L'émission de crédits supplémentaires est nécessaire, de toute évidence. Comment ces municipalités et ces provinces pourraient-elles continuer à s'endetter à un taux d'intérêt aussi élevé que celui d'aujourd'hui. Je me demande si le gouvernement ne devrait pas songer à émettre des crédits supplémentaires, mais à un taux d'intérêt raisonnable minimal, qui permettrait à ces municipalités de continuer à établir certains projets qui sont d'une nécessité évidente.

Autrement, je me demande comment il sera possible à ces municipalités ou à ces provinces de continuer à s'agrandir, ce qui leur est nécessaire pour la mise sur pied de certains services publics, de façon à inviter certaines industries à s'y établir.

Il est évident que le gouvernement n'a pas étudié la possibilité de créer des crédits supplémentaires, à des taux d'intérêt raisonnables. Souvent, le gouvernement s'est appliqué à émettre certains crédits, mais toujours à des taux d'intérêt qui, définitivement, sont très embarrassants. J'invite le gouvernement à considérer cette possibilité.

Il est facile pour nous, en tant que députés de l'opposition, de critiquer simplement. Je ne voudrais pas uniquement faire de critiques à l'égard du gouvernement et dire que celui-ci n'a rien fait: ce ne serait pas honnête. Aujourd'hui, il faut se demander si le gouvernement a fait suffisamment, s'il est capable de faire mieux, et si ceux qui le critiquent pourraient faire mieux.

Voilà le rôle de l'opposition. A partir de cette considération, étant conscient de mon rôle à la Chambre, je ne voudrais pas me limiter à critiquer le gouvernement, mais à l'inviter à considérer la possibilité de créer des crédits supplémentaires, mais à des taux raisonnables, ce qui ne veut pas dire que je souhaite que la politique monétaire du Crédit social soit acceptée d'emblée, car j'éprouve de sérieuses réserves à ce sujet.

J'éprouve autant de réserves sur les efforts qu'a fait le gouvernement depuis trois ans. A partir de ces considérations, je me demande si je n'ai pas le droit,—et je devrais au moins avoir ce droit,—de demander au gouvernement de considérer cette possibilité et de permettre aux provinces et aux municipalités de jouir de crédits supplémentaires, pour la mise sur pied de certains projets qui sont d'une nécessité évidente, relativement aux services publics.

Je ne demande pas que des crédits soient accordés aux individus à des taux d'intérêt élevés, mais je pense qu'il est d'une extrême importance que les municipalités et les provinces puissent jouir de crédits supplémentaires, en ce qui a trait aux services publics et aux projets d'envergure, compte tenu du lien direct avec le secteur public.

• (8.50 p.m.)

Nous avons plusieurs fois demandé au gouvernement de disposer de crédits favorables à l'habitation, secteur important qui représente, je pense, de 30 à 33 p. 100 de la main-d'œuvre, au Canada. Le gouvernement a fait un certain effort, je dois le reconnaître, pour accorder des crédits, en ce qui a trait à l'habitation.

On devrait permettre aux ouvriers, à la classe moyenne, de devenir propriétaires d'une maison, compte tenu du taux d'intérêt, des taxes sur les matériaux, ainsi que des taxes foncières.

Nous avons réclamé à plusieurs reprises la disparition de la taxe sur les matériaux de construction, ce qui serait une initiative intéressante pour ceux qui désirent devenir propriétaires.

Je sais que le gouvernement devrait normalement étudier cela. Des syndicats intéressés à la construction ont fait des demandes assez difficiles à accepter.

Relativement à la construction, le gouvernement devrait convoquer tous les représentants de ce domaine afin de conclure avec eux certaines ententes, tant au niveau gouvernemental qu'au niveau syndical. Il est important que le gouvernement dispose de crédits considérables pour la construction, au Canada, compte tenu de la demande. Il est aussi important que les représentants des syndicats acceptent de faire certains compromis. Il incomberait au gouvernement de faire la preuve qu'il est disposé à favoriser la construction, et au syndicat, à faire la preuve qu'il est prêt à accepter de faire certains compromis, compte tenu des investissements que le gouvernement voudrait faire à ce sujet.

Il serait possible qu'une entente soit conclue entre les syndicats, tous ceux qui s'occupent de construction et le gouvernement, quant à la stabilité des salaires et des prix. Le gouvernement devrait supprimer la taxe sur les matériaux de construction et accorder des crédits à des taux d'intérêt acceptables. Je me demande si cet effort a été fait. On n'a pas jugé bon de le faire, et je crois sincèrement que le gouvernement servirait les intérêts de toute la population du Canada en agissant ainsi. Je recommanderais à tous les intéressés dans le domaine de la construction d'accepter de faire un compromis pour trois ou cinq ans, si l'on veut véritablement construire à long terme. Cette suggestion devrait retenir l'attention du gouvernement.

Je ne voudrais pas passer sous silence qu'il s'agit bien de définir la politique que le gouvernement, normalement, devrait adopter. On a présenté, cet après-midi, la